

Gérard Mortier présente le programme de la Monnaie

Où il est question de Mark Moris, du mécénat, des jeunes, de Mudra, des accueils et de trois nouvelles productions d'opéra



« Nous devons avoir l'esprit européen », a déclaré fermement Gérard Mortier au cours d'une conférence de presse riche d'informations et de résonances concernant l'esprit de la Monnaie. » (Photo Jean Guyaux)

Pour les dix années à venir, la Monnaie demande au gouvernement de pouvoir bénéficier d'une subvention de 750 millions de francs. C'est sur base de ce montant que la programmation de la saison 1988-1989 a été établie. Au cours de cette saison, le chorégraphe Mark Morris prendra ses fonctions à Bruxelles et présentera quatre programmes, dont deux créations. En ce qui concerne l'Opéra, la Monnaie a prévu un nombre limité de nouvelles productions (« Parsifal », « Le

couronnement de Poppée » et « Fidélio ») et reprendra des productions des années précédentes (« La Traviata », « Wozzeck » et « La finta giardiniera »).

Présentant ce programme, vendredi dernier, M. Gérard Mortier, directeur de la Monnaie, a souligné que le conseil d'administration de la Monnaie avait décidé, le 16 décembre dernier, d'un plan d'assainissement visant notamment à réduire les frais variables et le coût de certains collaborateurs

directs du directeur. De plus, le conseil d'administration a demandé au gouvernement de fixer, pour les dix années à venir, la subvention de l'Opéra à 750 millions de francs. Ce plan a été transmis au gouvernement mais en raison de l'incertitude politique, l'institution n'a toujours pas reçu de réponse. Comme il fallait établir le programme de la prochaine saison, la Monnaie a pris ce montant comme base.

IMPORTANT MECENAT. M. Mortier a également

insisté sur l'importance du mécénat dont bénéficie la Monnaie. La « Monnaie Foundation » représente actuellement un apport d'environ 30 millions de francs, soit 18 millions de francs nets. Les membres fondateurs de cette fondation sont la Loterie Nationale, quatre banques (Générale de banque, C.G.E.R., Crédit communal, S.W.I.F.T.), Agfa-Gevaert, Wang, Olivetti et Petrofina. A partir de l'année prochaine, il y aura deux membres supplémentaires : Philips n.v. et le Groupe des assurances générales. Ces sociétés sont bien plus que de simples bailleurs de fonds puisque toutes les décisions importantes sont prises en concertation avec les membres de la Fondation, a souligné M. Mortier.

Sur le plan audiovisuel, M. Mortier a également annoncé que la Monnaie avait passé un accord avec Philips Classics afin de produire des vidéos de certaines productions. Dès à présent, on prévoit la mise sur le marché de « La Traviata » de Verdi, « La finta giardiniera » de Mozart et probablement « Orfeo ed Euridice » de Gluck. Outre Philips et la Monnaie, la BRT, la NOS (Nederlandse Omroep Stichting) et RTL participeront à ces productions qui seront distribuées par Philips.

VERS LES JEUNES. Plus encore que les autres années, la Monnaie fera également un effort pour attirer les jeunes vers l'Opéra et ce notamment par l'intermédiaire des « Jeunes amis de la Monnaie » et de « Muses ». Les jeunes jusqu'à 30 ans pourront ainsi bénéficier de quatre séries d'abonnements. Quatre mille places seront mises à la disposition des jeunes et ce pour un prix de 300 francs la place. De plus, à partir de la prochaine saison, certains

spectacles seront réservés en priorité à ces abonnés, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Souvent, les détenteurs d'abonnements pour jeunes étaient installés au quatrième balcon. Avec les nouvelles séries d'abonnement, ils pourront disposer des meilleures places.

Enfin, M. Mortier a encore annoncé la fermeture de l'école Mudra. « C'est une décision de Maurice Béjart », a-t-il ajouté, précisant que la Monnaie avait toutefois l'intention de maintenir une école de danse. Il faudra cependant attendre de connaître une décision du gouvernement avant de se prononcer définitivement. L'école Mudra bénéficie en effet de subsides dont on ne sait pas s'ils seront transférés à l'éventuelle nouvelle école.

PROGRAMME. En ce qui concerne le programme proprement dit, M. Mortier a annoncé que le « Monnaie Dance Group » que dirigera Mark Morris, présentera quatre programmes, dont deux créations : « L'Allegro, il pensiero ed il moderato » de Georg Frideric Händel, et « Dido and Aeneas » d'Henry Purcell. Ces deux nouvelles productions seront présentées sur de la musique « live » assurée par l'orchestre et les chœurs de la Monnaie et des solistes sous la direction de Craig Smith. Les deux autres spectacles sont des chorégraphies déjà anciennes de Mark Morris : un spectacle composé de chorégraphies sur des musiques de Stravinsky, Shostakovich, Tcherepnine et Vivaldi, et un spectacle intitulé « Mythologies » sur une musique de Herschel Garfein.

La Monnaie accueillera également deux groupes belges : « Rosas » de Anna Teresa De Keersmaeker, avec « Otone, Otone » et le Plan X. On reverra également à Bruxelles le « Béjart Ballet Lausanne » dans « Dibouk ». Enfin, la Monnaie accueillera deux groupes allemands : le « Tanztheater Bochum » et le « Frankfurter Ballett ».

En ce qui concerne l'Opéra, on notera que, parmi les nouvelles productions, « L'incoronazione di Poppea » de Monteverdi sera présenté dans une nouvelle orchestration de Philippe Boesmans. Ce spectacle sera dirigé par Sylvain Cambreling et mis en scène par Luc Bondy.

La nouvelle production de « Parsifal » de Wagner sera dirigée par Sylvain Cambreling, avec José van Dam dans le rôle d'Amfortas. L'autre nouvelle production, « Fidélio » de Beethoven, sera dirigée par Hans Zender dans une mise en scène de Adolf Dresen.

Enfin, la Monnaie présentera également une version de concert de « Norma » de Bellini, sous la direction de Sir John Pritchard.

D'autre part, les cycles de concerts et de récitals se poursuivront avec toutefois une modification pour les concerts. Une partie de ceux-ci, consacrés à Mozart, se dérouleront dans la salle de la Monnaie.

Pour conclure sa conférence de presse, M. Mortier a une nouvelle fois plaidé pour qu'on trouve une solution à la situation difficile des institutions communautaires. Pour lui, il y a plusieurs solutions, dont la plus mauvaise serait la régionalisation de ces institutions. « Il faut garder quelques institutions nationales », a souligné M. Mortier qui a redit qu'il s'opposerait à toute régionalisation de la Monnaie.